

Beluga s.a.
Rue du Baillois 43,
B-1130 Rixensart
TVA BE 0401765981

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 20 MAI 2022

PROCURATION

Je soussigné(e) , _____ ,
domicilié(e) / siège social à _____ ,
agissant en qualité de _____ ,

déclare donner par la présente procuration avec droit de substitution à

_____, avec adresse
_____ ,

afin de me représenter, au nom et pour le compte du soussigné(e), à l'assemblée générale des actionnaires de Beluga s.a. du 20 mai 2022 et de voter sur les différents points de l'ordre du jour publié:

1. Discussion des rapports annuels du Conseil d'Administration.
2. Rapports du commissaire.
3. Discussion et approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2021 et examen des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2021.
Proposition de résolution: l'assemblée examine et approuve les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2021.
4. Affectation du résultat de l'exercice.
Proposition de résolution: l'assemblée approuve l'affectation proposée du résultat.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
Proposition de résolution: l'assemblée donne décharge par vote séparé aux administrateurs, Michel Balieus, Daphné Claude, Serge Stroïnovsky (pour Claes-Wagner SRL), François Vogeleer, Alice Weill, Philippe Weill (pour BBFM SA), et Jeanine Windey, et au commissaire, RSM Bedrijfsrevisoren, représenté par Sébastien Deckers, pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2021.
6. Nomination d'administrateur.
Proposition de résolution: l'assemblée nomme Monsieur Philippe Berlamont en tant qu'administrateur pour une période de 3 années se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire de mai 2025.
7. Adoption et approbation par l'assemblée générale de l'ajustement des honoraires du commissaire aux comptes, déjà approuvé par le comité d'audit et le conseil d'administration, qui diminue les honoraires totaux pour les faire passer de 14.000 € à 10.250 €.
8. Rapport de rémunération.
Proposition de résolution: l'assemblée approuve le projet de rapport de rémunération pour l'exercice 2022.
9. Gouvernance d'entreprise.
10. Varia.

Et plus précisément de voter comme suit sur les points suivants de l'ordre du jour:

agenda punt	pour	contre	abstinance
3. approbation des comptes annuels 2021			
4. affectation du résultat de l'exercice			
5. décharge à Michel Balieus			
décharge à Daphné Claude			
décharge à Serge Stroïnovsky (Claes-Wagner SPRL)			
décharge à François Vogeeler			
décharge à Alice Weill			
décharge à Philippe Weill (BBFM SA)			
décharge à Jeanine Windey			
décharge à Sébastien Deckers (RSM Bedrijfsrevisoren)			
6. nomination de Philippe Berlamont			
7. ajustement des honoraires du commissaire			
8. rapport de rémunération			

Si de nouveaux points à l'ordre du jour ont été ajoutés après la date de signature de cette procuration, mais dans les délais légaux et selon les procédures prévues par la société,

le mandataire est également autorisé à voter à ce sujet		le mandataire doit s'abstenir de voter	
---	--	--	--

Cette procuration est valable jusqu'au 30 juin 2022.

Signé à _____, le _____ 2022

[signature précédée de «bon pour pouvoir»]

nom:

fonction: